

Infos pratiques

- > **Composante** : Service universitaire de la formation des maîtres
- > **Ouvert en alternance** : Non
- > **Lieu d'enseignement** : Nanterre
- > **Campus** : Campus de Nanterre

Présentation

Parcours proposés

- > [SUFOM - Présentiel](#)

Présentation

Contenus d'enseignement : préparation méthodique à l'observation de la classe ; aide à l'exploitation du stage ; interrogation d'un certain nombre de pratiques pédagogiques concernant les processus d'apprentissage à partir des observations menées ; analyse des démarches pédagogiques et de l'utilisation des supports ; analyse de la construction de situations d'apprentissage ; analyse de la continuité des apprentissages et des compétences devant être acquises à propos d'un domaine d'apprentissage particulier ; observation des comportements des élèves et de leurs résultats et analyse des dispositifs d'évaluation et de remédiation.

Le choix du thème et la construction de la problématique du dossier de stage seront élaborés avec l'enseignant (choix d'un domaine d'apprentissage particulier, liens entre observations et analyses, analyse critique d'une séquence d'apprentissage, d'une progression, d'un projet, élaboration d'un questionnement et de sa progression, écriture réflexive..).

Modalité pédagogique : ce cours de 18h TD sert d'appui aux 24h de stage obligatoire que l'étudiant doit effectuer en école ou en établissement.

Objectifs

Objectifs pédagogiques : engager une réflexion critique d'un ou plusieurs domaines d'enseignement en regard des programmes scolaires ; approfondir la réflexion sur la relation pédagogique, la conduite de la classe, les processus d'apprentissage ; apprendre à observer et analyser les caractéristiques et les postures des élèves, leurs réussites et difficultés ; questionner la pertinence d'une ou plusieurs situations d'apprentissage ; forger sa capacité à intervenir oralement devant un public ; tirer parti des observations pour construire une problématique cohérente.

Organisation

Contrôle des connaissances

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation continue (au moins 2 notes, partiel compris) : 1 dossier écrit élaboré à partir du stage et de son suivi en TD (80% de la note et 20% prise en compte de la participation active de l'étudiant lors des travaux pratiques du cours). Le dossier inclut la construction d'une problématique et une réflexion critique sur une pratique personnelle future
- Régime dérogatoire session 1 : NON.
- Session 2 dite de rattrapage : Épreuve orale : présentation du rapport retravaillé et entretien 30mn. Le stage est obligatoire pour les 2 sessions.

Stage ou alternance

Stages

- > **Stage**: Obligatoire (24 heures)

24h de stage obligatoire que l'étudiant doit effectuer en école ou en établissement.